

COMMUNE  
de SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN

**OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 28/11/2025, affichée en Mairie le 28/11/2025 et complétée le 16/12/2025

N° DP 024 462 25 00031

Par :	Monsieur FLORENTY CHRISTIAN
Demeurant à :	100 IMP DE LA VIEILLE GRANGE 24400 ST MEDARD DE MUSSIDAN
Sur un terrain sis à :	CAZY SUD 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN
Cadastré :	462 L 245, 462 L 246
Nature des Travaux :	Construction d'un abri de jardin

**Le Maire au nom de la commune de SAINT MEDARD DE MUSSIDAN,**

Vu la demande de déclaration préalable susvisée et les plans annexés ;

Vu l'objet de la demande ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/04/2004, révisé le 04/10/2008, modifié le 20/05/2006, le 04/10/2008, le 21/09/2012, le 04/04/2014 et le 07/04/2021 ;

Vu le règlement afférent à la zone **Uda** ;

Vu le règlement afférent à la zone **A** ;

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée de l'Isle approuvé par arrêté préfectoral le 06/07/2009 ;

**Considérant** qu'aux termes de l'article UD-11 du Plan Local d'Urbanisme « les toitures doivent être couvertes soit en tuiles canal ou romanes ou similaires [...] les bâtiments annexes sont soumis aux mêmes dispositions que les constructions principales » ;

**Considérant** que votre projet d'abri de jardin, sera en toiture fibrociment ;

**Considérant** que le projet ne respecte pas l'article UD-11 du Plan Local d'Urbanisme ;

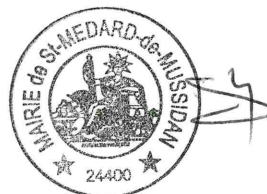
**ARRETE**

**Article 1** : Il est fait **opposition** à la présente Déclaration Préalable.

Fait à SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN

Le 18/12/2025

Le Maire, Michel FLORENTY



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

---

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**

---

**Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.** A cet effet il peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux d'un recours contentieux. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet "[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)".

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou, lorsque la décision est délivrée au nom de l'Etat, saisir d'un recours hiérarchique le ministre chargé de l'urbanisme. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. (*L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite*).



## Accusé de réception

### Télétransmission Plat'AU

Télétransmission reçue par : Préfecture de la Dordogne

Nature de la transaction : télétransmission Plat'AU - décision expresse

Date d'émission de l'accusé de réception : 2025-12-31(GMT+1)

Nombre de pièces jointes : 7 - (16,78 Mo)

Nom émetteur : SAINT MEDARD DE MUSSIDAN

N° de SIREN : 212404628

Numéro de l'arrêté : DP 024 462 25 00031

Identifiant de l'arrêté : OX1-DRY-0N4

Version dossier : 9

Identifiant du dossier : KJN-G7Z-W13

N° de la demande: DP0244622500031

Identifiant de la décision : L09-DW5-EGP

Objet : PLA - (EXPRESSE) DP - CAZY SUD 24462 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN [0L 0245+ ],  
N° DP0244622500031, (Refus)

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière : 2.2-Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Identifiant @ctes : 024-212404628-20251231-251231180430594-AI

---

#### Liste des fichiers transmis avec succès

- OX1-DRY-0N4 - Arrêté - PDF
- LZV-M6P-ZE6 - Demande (Formulaire DP 13404) - PDF
- OYQ-96Y-8D1 - Demande (Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche) - PDF
- L4E-M14-P3G - Demande (Plan de masse coté dans les 3 dimensions) - PDF
- KN7-N1P-MWD - Demande (Plan de situation du terrain) - PDF
- L4E-M14-P3M - Demande (Plan des façades et des toitures) - PDF
- KN7-N1P-MW2 - Demande (Plan en coupe du terrain et de la construction) - PDF